

BILL NO. 56
PROJET DE LOI N° 56

ENTITLED: *An Act to Amend the Political Process Financing Act*
TITRE : *Loi modifiant la Loi sur le financement de l'activité politique*

Amend said Bill as follows:
Amendement à apporter au projet de loi:

Section	14	Subsection	Paragraph	(a)	Subparagraph	Line No.
Article	14	Paragraphe	Alinéa	a)	Sous-alinéa	Ligne n°

In subsection 39(1), strike out « , corporation or trade union”.

Au paragraphe 39(1), biffer « , toute personne morale ou tout syndicat ».